



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

billets de banque

Question écrite n° 65289

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la recrudescence des attaques subies par les techniciens chargés d'alimenter les distributeurs automatiques de billets, appelés couramment les « dabistes ». En 2004, plus de 22 attaques ont été recensées contre 9 en 2003. De même force est de constater que ces agressions sont de plus en plus violentes : du simple vol à la tire ou au guet-apens, nous sommes passés aujourd'hui à des prises d'otages, telles que celle qui a eu lieu le 15 avril dernier à Paris, qui a vu deux « dabistes » contraints d'ouvrir six distributeurs pour un butin total s'élevant à près de 300 000 euros. Ces techniciens sont devenus des proies faciles car ils ne sont pas armés, ils font leur tournée à heures fixes et ont les clés d'un certain nombre de guichets automatiques. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les mesures qu'il entend mettre en oeuvre afin de renforcer la protection de ces « dabistes » qui, après les transporteurs de fonds, font l'objet d'une insécurité professionnelle manifeste.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65289

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4942